



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question au Gouvernement n° 2732

Texte de la question

GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

M. le président. La parole est à M. William Dumas, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. William Dumas. Madame la secrétaire d'État chargée du numérique, lors de ses vœux pour l'année 2015, le Président de la République a réaffirmé son ambition pour le développement du numérique en France, au sein du monde éducatif et dans le champ économique. Il a notamment annoncé la création d'une grande école du numérique.

Le numérique est la garantie d'un accès à la connaissance pour tous. C'est aussi un secteur qui connaît un grand développement économique que nous devons exploiter.

La France doit être fière de ses performances dans ce domaine, notamment ses *start up* et ses objets connectés. Nous devons rester visionnaires et dynamiques. L'école du numérique doit s'inscrire dans le cadre des trente-quatre plans industriels qui ont été créés pour redonner une colonne vertébrale à notre économie sur tout le territoire.

L'école du numérique doit s'adresser aux Français qui ont un talent, une ambition, une énergie, une vocation, mais pas forcément un diplôme ou une qualification. Ce n'est pas une école au sens classique du terme. Elle doit offrir à ceux qui se sont éloignés du système scolaire ou n'ont pas trouvé de travail une formation adaptée et un diplôme reconnu qui déboucheront sur un emploi.

L'école du numérique doit être un moteur non seulement de développement et d'innovation, mais aussi de créations d'emploi. Le numérique est un secteur d'avenir que nous devons exploiter et mettre au service du talent des Français sur tout le territoire.

Pour cela, il faut que l'école soit mise en place dans les meilleurs délais, et je sais pouvoir compter sur vous, madame la secrétaire d'État, pour que cela soit le cas.

Pouvez-vous me dire quand et comment cette école du numérique sera mise en place et quels sont les résultats attendus ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du numérique.

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique. Monsieur le député, vous m'interrogez sur l'école du numérique : pourquoi, comment, quand ?

Pourquoi ? Avec Myriam El Khomri et Najat Vallaud-Belkacem, nous avons fait un constat qui se veut très pragmatique. D'un côté, il existe des signes de reprise économique qui devraient être confirmés. Et, c'est la priorité de ce Gouvernement, cette reprise doit profiter à tous, aider au retour à l'emploi et à la lutte contre le chômage.

Or le numérique est un secteur économiquement porteur, qui attire les investissements étrangers et qui recèle des besoins réels de main-d'œuvre dans des métiers comme ceux de développeur, concepteur de site internet, graphiste designer, technicien de maintenance informatique, notamment pour les TPE et les PME. On estime à au moins 38 000 le nombre de postes qui seraient à pourvoir dans les cinq prochaines années.

De l'autre côté, il y a des jeunes, trop nombreux, qui ne sont ni dans l'emploi ni dans la formation, qui sont souvent des décrocheurs et souvent des jeunes filles, et qui peuvent avoir une appétence naturelle pour le numérique. Beaucoup d'entre eux sont autodidactes.

Nous avons donc décidé, à la demande du Président de la République, de répondre à ce paradoxe par la création d'une grande école du numérique, non pas au sens académique du terme, mais qui formera aux métiers du numérique avec des méthodes pédagogiques innovantes. Cette école ouverte à tous, gratuite, sans distinction académique, géographique, économique ou sociale, s'appuiera sur un réseau de structures qui seront labellisées. L'État apportera son soutien financier et une garantie de qualité.

Le Premier ministre a missionné trois configurateurs, dont nous attendons les recommandations d'ici au mois de mai. Au cours de l'automne prochain, cinquante fabriques du numérique seront labellisées et permettront à des milliers de jeunes d'entrer dans l'emploi. L'école du numérique sera l'école de l'égalité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2732

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mars 2015](#)